

LE NIVEAU DE VIE DES RETRAITÉS POURRAIT BIENTÔT ÊTRE PLUS FAIBLE QUE CELUI DES ACTIFS

Dans son rapport annuel, le Conseil d'orientation de retraites analyse le niveau de vie des retraités. Et pour la première fois depuis longtemps, dans les années 2020, il devrait repasser en dessous de celui des actifs.

La tendance serait-elle en train de changer ? Si en 2018, le niveau de vie moyen des retraités était légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population, cela pourrait bientôt devenir l'inverse. Si l'on analyse sur le long de terme, le niveau de vie relatif des retraités, soit le rapport entre leur niveau de vie et celui de l'ensemble de la population, "est resté stable depuis 1996, alors qu'il avait fortement progressé depuis 1970 ; il devrait diminuer à long terme", détaille le rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites (Cor) qui doit être rendu public ce jeudi 26 novembre. Une première donc depuis plus d'une vingtaine d'années. "C'est la situation actuelle qui est anormale, pointe Maxime Sbaihi, économiste et directeur général de GenerationLibre, think-tank libéral. La France est l'un des rares pays où le niveau de vie des retraités est supérieur à celui des actifs".

En 2018, le niveau de vie moyen des retraités s'élevait à 2.100 euros, un chiffre qui prend en compte la pension mais aussi les revenus du patrimoine ou encore la fiscalité. Il était légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population (2,9 points). L'une des principales raisons était liée au fait que depuis plusieurs dizaines d'années, le niveau des pensions versées augmentait de façon régulière. C'est ce que l'on appelle l'effet noria. Traduisez : les nouveaux retraités ont en moyenne des pensions plus élevées que les générations les plus anciennes, car ils ont des revenus plus importants. Si ce mécanisme devrait perdurer dans les prochaines années, il ne devrait pas être suffisant pour permettre aux retraités de maintenir un niveau de vie supérieur à celui des actifs.

Les différentes réformes des retraites font qu'aujourd'hui, les nouveaux retraités bénéficient d'un taux de remplacement, soit la différence entre la moyenne de leur revenu et celle de leur pension, moins intéressant que leurs aînés. "La réforme d'Édouard Balladur en 1993 qui indexe les salaires pris en compte dans le calcul de la pension ainsi que les retraites sur l'inflation, et non sur le salaire moyen, est l'une des raisons principales de ce rattrapage", analyse François Ecalte, ancien rapporteur général de la Cour des comptes et président de Fipeco, site d'informations sur les finances publiques. Comme la plupart du temps le salaire moyen évolue plus vite que l'inflation, les retraités ont perdu, au fil des ans, du pouvoir d'achat.

L'érosion de ce pouvoir d'achat a aussi été amplifiée par la hausse de la Contribution sociale généralisée (CSG) en 2018 et la non-revalorisation des pensions de base et de la complémentaire pour les ex-salariés du privé. "L'effet va aussi venir de la réforme Touraine qui allonge la durée de cotisation nécessaire pour obtenir le taux plein. Certains actifs pourraient décider de partir plus tôt même s'ils ont une décote et donc avec un niveau de pension plus bas", ajoute François Ecalte. A noter toutefois que la hausse de la CSG a été atténuée par l'allègement de la taxe d'habitation à partir de 2018 pour les 80 % des ménages les plus modestes : une mesure qui a bénéficié aux retraités à revenu intermédiaire qui n'en étaient pas exonérés auparavant, contrairement aux retraités les plus modestes. Par ailleurs, les retraités les plus aisés ont pu bénéficier en 2018 de l'instauration du prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30% sur les revenus du patrimoine financier.

D'après le Cor, les retraités devraient continuer à avoir un niveau de vie moyen légèrement supérieur aux actifs jusqu'au milieu des années 2020. La crise du Covid devrait même, pendant une courte période, amplifier ce phénomène. En 2020, le niveau de vie des retraités rapporté à celui de la population augmentera pour atteindre 104% car l'inflation évolue plus vite que les salaires moyens. Ensuite, le rapport s'inverserait. Si la pension moyenne devrait continuer d'augmenter, la hausse serait moins rapide que celle des revenus. En fonction des scénarios de croissance du Cor, l'augmentation des pensions pourrait être comprise entre 21 et 46% entre 2018 et 2070 alors que celle des revenus serait comprise entre 68 et 134%. Ainsi, alors que la progression annuelle de la pension serait comprise entre 0,4 et 0,7%, celle des revenus serait comprise entre 1 et 1,6%.

Si l'on élargit l'analyse sur le long terme au niveau de vie des retraités, le constat est le même. Le niveau de vie moyen des retraités rapporté à celui de l'ensemble de la population s'établirait entre 88 et 92% en 2040 et entre 75 et 83% en 2070, alors qu'il est proche de 103% aujourd'hui. "Cet indicateur retrouverait alors des valeurs comparables à celles qu'il prenait dans les années 1980", rappelle le Cor. "Avec le déséquilibre démographique et l'arrivée des baby-boomers à la retraite, le coût des retraites est de plus en plus élevé pour les actifs. Il faut se poser la question de savoir si on continue à faire peser le poids financier sur les actifs qui devront cotiser plus, si l'on incite à travailler plus longtemps ou si l'on demande un effort aux retraités", analyse Maxime Sbaihi. Une question que l'exécutif devra sûrement se poser dans les prochains mois

CAPITAL :ADELINE LORENCE PUBLIÉ LE 25/11/2020 À 18H25 MIS À JOUR LE 25/11/2020 À 20H38